

2 décembre 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'innovation, à Paris le 2 décembre 2013.

Mesdames, Monsieur les ministres,

Madame la Présidente Anne LAUVERGEON et sa Commission,

Mesdames, Messieurs du monde entier,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour lancer les concours mondiaux d'innovation, dans un lieu, le CentQuatre, qui était sans doute fait pour cette initiative, car ici c'est un lieu d'invention, c'est un lieu de création, c'est un lieu dédié à la jeunesse, c'est un lieu ouvert au monde.

Je rappelle que la Commission présidée par Anne LAUVERGEON a eu comme mission d'identifier les ruptures technologiques capables de placer notre pays, à l'horizon 2030, parmi les leaders du monde.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de réindustrialiser la France. C'est une démarche longue mais qui complète deux décisions que j'ai prises avec le Gouvernement de Jean-Marc AYRAULT.

La première, c'est le pacte de compétitivité, de croissance et d'emploi. Il a été adopté il y a un an et ses mesures sont en train d'être traduites dans la réalité. La principale étant le Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi, dont d'ailleurs les effets réels vont commencer au 1er janvier 2014 car il y aura une baisse immédiate du coût du travail, dès le 1er janvier 2014. Pour le financer, des économies ont été réalisées sur le budget de l'Etat et une fiscalité écologique a été introduite et il y a, c'est vrai, une augmentation du taux de TVA, dans le but de permettre un allègement du coût du travail, et donc une baisse des prélèvements que j'assume sur les entreprises qui investissent, qui embauchent, qui innovent, dans l'intérêt même des salariés.

La deuxième décision que j'ai prise, c'est de soutenir les 34 plans industriels portés par Arnaud MONTEBOURG, le ministre du Redressement productif. Comme il l'a lui-même expliqué, il ne s'agit pas de plans de long terme. Il s'agit de forcer l'allure des décisions industrielles dans les entreprises françaises pour que nous soyons, dans un délai le plus court possible, les meilleurs sur un certain nombre de produit, d'objets ou de services.

Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est le long terme. Quand je regarde de près, les priorités qui ont été posées, dans le pacte de compétitivité et dans les 34 plans industriels, et dans les travaux de la Commission LAUVERGEON, ce sont les mêmes. C'est-à-dire la transition énergétique, l'économie du vivant et le numérique.

Au cur de cette ambition, il y a l'innovation, nous en avons beaucoup parlé. La France est un grand pays de recherche. Arnaud MONTEBOURG citait sans doute avec un esprit un peu cocardier tout ce que nous avons pu, durant les décennies, les siècles même, inventer ici en France. Il a raison, il faut être fier de ce que nous avons été capables, en tout cas les générations précédentes, d'imaginer.

Encore récemment, sur les dix dernières années, la France je parle sous le contrôle de la ministre de la Recherche a reçu trois médailles Fields en mathématique et sept prix Nobel récompensant des travaux éminents dans les laboratoires français, permettant des découvertes considérables dans les domaines de la santé ou de la physique appliquée.

Mais la fierté n'empêche pas la lucidité.

Quand je regarde les classements internationaux, je me décide de constater que la France a

Quand je regarde les classements internationaux, je me desole de constater que la France a rétrogradé ces dix dernières années et notamment par rapport à sa place en matière d'innovation. Nous ne sommes que 11èmes sur les 28 pays européens. Ce n'est pas notre niveau. Ce n'est pas notre rang. Cela ne doit pas être notre place dans les prochaines années. Car, vous l'avez tous dit avant moi aussi bien ici dans cette salle que nos partenaires dans le monde l'innovation, c'est la croissance de demain, c'est le moyen de préserver le modèle social. L'innovation, c'est la condition pour améliorer le niveau de vie et le bien-être de la population. L'innovation, c'est un modèle qui n'appartient pas qu'aux grandes entreprises, mais à toutes les entreprises. L'innovation, c'est un facteur de renouvellement économique et de promotion sociale. C'est ce qui permet de changer la donne, la donne dans une entreprise, la donne dans une société, la donne dans le monde.

C'est pourquoi le Gouvernement a fait de l'innovation sa première priorité avec des mesures fiscales j'y reviens puisque le sujet est d'actualité : l'extension du crédit d'impôt recherche, le statut de la jeune entreprise innovante, les conditions d'amortissement favorables pour les grandes entreprises qui investissent dans les entreprises innovantes... Le Gouvernement a également fait en sorte d'orienter l'épargne vers l'innovation, notamment avec deux décisions qui ont été prises, le relèvement du plafond du Plan d'Epargne en Actions (PEA) et les conditions de l'assurance-vie.

Innover, c'est aussi avoir des financements qui peuvent être trouvés pour les créateurs, pour les développeurs. C'est le rôle de la Banque publique d'investissement, notamment avec le mécanisme des avances remboursables. Tout cela fait un choix qui est de considérer que nous devons muscler, moderniser notre système productif, faire que nous ayons la meilleure offre possible. Appelons cela la compétitivité, sans doute. Mais c'est plus que la compétitivité, c'est la capacité d'être les meilleurs par le savoir-faire, par la qualité, par l'investissement.

Est-ce un choix qui serait défavorable au consommateur ? Non ! L'innovation va permettre au consommateur d'avoir des produits qui n'existent pas, ou des produits qui seront à des prix beaucoup plus bas et d'avoir de l'emploi et de la création de richesse. Je n'oppose pas l'offre et la demande. Un économiste, dont la réputation n'est plus à faire, avait eu cette formule que c'est l'offre qui crée sa propre demande et la demande qui, bien entendu, permet de renouveler l'offre. Je reviens à la Commission présidée par Anne LAUVERGEON. Elle est partie des évolutions auxquelles notre pays va faire face dans les quinze années qui viennent, pour en faire autant d'atouts pour la croissance de demain.

Quelles sont ces évolutions, celles que vous avez tracées ?

La première, c'est de prendre en compte la sobriété dans l'utilisation des ressources naturelles. Stocker les énergies et recycler les matières et métaux rares, cela constituera un enjeu essentiel. Je veux même dire que le pays qui sera capable de stocker le premier l'énergie, aura gagné une grande part de la compétition dans le monde.

Nous parlons beaucoup, et à juste raison, des différences de coût du travail entre différentes zones de l'économie mondiale. Ce qui fait la différence aujourd'hui, c'est la différence dans le prix de l'énergie. Nous devons tout faire pour être les premiers à trouver le moyen de stocker l'énergie. Nous avons déjà eu des avancées significatives.

Recycler les métaux rares ceux-là même que nous utilisons dans nos produits être capables de les extraire pour les recycler et les fournir de nouveau à l'économie, c'est aussi une innovation qui va changer les conditions de la compétition.

De la même manière, la France doit développer une nouvelle filière pour la chimie verte ou l'exploitation de nouvelles protéines végétales. Anne LAUVERGEON y est revenu, avec toujours une mise en garde : il ne s'agit pas de défavoriser les productions animales. Au contraire, tout doit être fait pour les encourager. Nous savons bien que si nous voulons nourrir la planète, nous devons aussi développer des protéines végétales.

Enfin, il y a une dernière évolution dans l'utilisation des ressources rares de la planète, c'est la mer. Il se trouve c'est ainsi, on ne peut pas avoir que des handicaps dans l'existence, on a des atouts que la France a un domaine maritime particulièrement large, et même diversifié, compte-tenu de la présence de départements et de territoires d'outre-mer. C'est une chance considérable,

si l'on sait utiliser les ressources de la mer, et notamment son sous-sol.

Voilà la première évolution, elle est connue. Il suffit de s'y préparer.

La seconde mutation, c'est le vieillissement de nos sociétés. Là-aussi, la démographie est la seule science sociale exacte. En 2030, 30% des Français auront plus de 60 ans. C'est un défi, cela peut même être une charge, si l'on regarde le rapport entre les actifs et les inactifs. Mais c'est aussi une chance de vivre plus longtemps. Il faut donc s'y préparer. Offrir les nouveaux biens de consommation par rapport à cette catégorie d'âge, soigner les maladies chroniques, promouvoir les solutions d'autonomie, c'est ce qu'on appelle l'économie de la longévité.

Notre pays est mieux préparé que d'autres car notre système de santé a d'ores et déjà engagé une individualisation des soins et des traitements. La France a même un temps d'avance dans le domaine de la médecine personnalisée, du traitement du cancer, comme dans les recherches en matière de génétique. Là-aussi, tirons donc de cette situation, un avantage pour préparer l'économie de demain.

La dernière évolution que vous avez-vous-même tracée, c'est ce qu'on connaît déjà - le numérique. Ses usages ont commencé à transformer notre société. Chaque jour, des entrepreneurs inventent des applications, bouleversent le rapport de chacun d'entre nous à la consommation, à la production, au travail. Aujourd'hui, nous avons un nouveau défi : comment utiliser les données massives d'information ? C'est un défi de souveraineté : qui capte ces données, qui les protège ? C'est un défi de croissance : l'utilisation de ces données est vecteur d'activité. C'est aussi un défi de protection des libertés individuelles. Big Data est devenu un enjeu qu'il convient de préparer dès aujourd'hui.

A partir de ces transformations prévisibles - on se demande même pourquoi on a constitué une Commission pour en arriver là ! - la Commission nous a confirmé dans nos intuitions, dans nos convictions, parce que finalement, c'est la direction que nous devons choisir. A partir de ces transformations, sept ambitions ont été dégagées. Je les rappelle je dis cela pour les candidats aux concours : le stockage de l'énergie, le recyclage des métaux rares, la valorisation des richesses marines, la chimie verte, la médecine individualisée, l'économie de la longévité et le « Big Data ». A partir de là, sept concours sont dotés de 300 millions d'euros, financés sur les fonds du « Programme des investissements d'avenir ».

Qui peut y participer ? Cela a été dit : toute entreprise grande ou petite, chacune pourra soumettre son projet à tous les niveaux de la procédure. Il s'agit de donner enfin sa chance à chacun. J'ai été attentif à ce que disait une intervenante tout à l'heure. Il n'y a pas de concours fondé sur le diplôme, il n'y a pas de concours fondé sur l'expérience. Il n'y a pas de concours fondé sur le montant des capitaux. Tout est ouvert. Tout est possible. Même des étrangers peuvent également soumissionner pour faire apparaître leur projet.

Pourquoi ? Parce que la France est généreuse ? Parce que la France est ouverte ? Parce que la France est le pays des droits de l'Homme ? Non, cela ne suffit pas. C'est effectivement notre identité. Tout simplement parce que la France doit attirer tous les talents. L'attractivité, nous en parlons. Il convient de traduire cette attractivité. Etre un lieu où on vient investir, où on vient innover, où on vient créer. Montrons-le à travers ce concours. La seule condition qui sera posée, mais elle est tout à fait fondamentale, c'est que les lauréats devront implanter leurs activités sur notre territoire, pour que le bénéfice du concours soit celui de tous les Français à travers cette participation des étrangers.

Ce concours, je n'y reviens pas, a plusieurs étapes. Première étape, où cent projets seront retenus : 200 000 euros par projet. Cela permet de démarrer. Une deuxième étape, pour des projets plus consistants. Une trentaine sera retenue : 2 millions d'euros seront apportés. Cela permet de développer. Troisième étape, dans deux ans, un à deux projets par ambition, dotés cette fois-ci de 20 millions d'euros. Cela peut aussi intéresser des grandes entreprises.

L'idée, c'est de pouvoir faire venir ou faire créer des entreprises à fort potentiel de croissance. C'est une démarche inédite. Il ne s'agit pas d'ailleurs de faire de l'innovation administrative. Il s'agit surtout de changer de philosophie, non pas d'intention. Parce que la France, à tous les moments de son développement industriel, a toujours eu une volonté de dégager de grandes

priorités, de tracer une vision, de penser un certain nombre d'innovations, de grandes réalisations, de prouesses même, technologiques.

De ce point de vue-là, en politique on n'invente rien.

Dès 1959, le Général de GAULLE avait non pas réuni une commission, il ne les aimait pas beaucoup - dit à travers la planification car à l'époque il y avait la planification ce qu'était sa conception. Il demandait aux Français de « s'enthousiasmer pour ce qui était moderne ».

Aujourd'hui, l'enthousiasme doit encore nous gagner. Notre pays a toujours fait des choix, a toujours été capable de préempter son avenir et notamment dans les périodes les plus difficiles.

C'est là, à ce moment-là, qu'il convient de voir plus loin que la conjoncture.

Quelle est la différence entre hier et aujourd'hui ?

C'est la méthode. Car il ne s'agit plus de partir de décisions de l'administration centralisée qui dit ce qui est bon et ce qui ne l'est pas, mais de partir des projets eux-mêmes, des entrepreneurs, des créateurs, des inventeurs. Le temps où l'Etat dictait ce qu'il y avait à inventer, à industrialiser, à réaliser, est révolu. Mais l'Etat ne doit pas s'effacer. Son rôle, c'est de faire émerger, d'encourager, d'accompagner et de faire réussir.

C'est à l'Etat de fixer les grandes priorités - il le fait en cet instant - de créer un environnement favorable à la diffusion de l'innovation et de préparer la société. C'est pourquoi j'y reviens - tous les mécanismes fiscaux favorables à l'innovation Crédit d'Impôt Recherche, jeunes entreprises innovantes, plus-values, avantages pour les souscriptions tout sera maintenu durant tout le quinquennat.

C'est aussi à l'Etat d'imposer le principe d'innovation dans toute la société, à commencer par lui-même. Il faut toujours montrer l'exemple. L'innovation doit se retrouver dans le « choc de simplification » et dans tous les domaines. Ce matin, j'étais dans une entreprise du secteur de la santé merveilleuse entreprise, je dois le dire Monsieur LOISEAU avec un potentiel considérable, avec des femmes, des hommes jeunes, qui ont plein de talent pour la recherche. Mais que de procédures en France, plus longues qu'ailleurs !

Alors, bien sûr, nous sommes très attentifs à la protection de la consommation, à l'intérêt de la santé. Mais pourquoi c'est plus long en France qu'ailleurs ? Nous devons tout faire, y compris dans ce secteur, pour lever un certain nombre d'obstacles.

Un premier mouvement a été amorcé dans le Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour que l'agrément soit accordé plus vite aux dispositifs médicaux. J'y veillerai tout particulièrement. A l'Etat de s'inspirer lui-même de l'innovation pour se réformer. La réforme de l'Etat, c'est en soi de l'innovation.

A l'Etat aussi de faire prévaloir le temps long. Parce que le marché, seul, ne peut pas régler les questions de demain. Je ne veux pas être désagréable avec lui, il pourrait être désagréable avec nous ! Il doit être respecté. En même temps, c'est une évidence de dire que le marché voit trop court, d'où l'importance de lever des capitaux qui puissent s'investir à long terme. S'ils ne sont pas incités à le faire, ils ne viendront pas. Là-encore, c'est toute la politique d'orientation d'épargne vers l'innovation. D'où l'enjeu aussi du programme d'investissements d'avenir pour faire que soit financé ce qui ne peut pas l'être aujourd'hui par le seul marché. Parce que le temps n'est pas le même, parce que ce qui est demandé en termes de rendement des capitaux, ne pourrait pas être compatible avec un certain nombre d'innovations. D'où le rôle de la Banque publique d'investissement, notamment, pour le développement.

Là aussi une question a été posée. Est-ce qu'en France, on aide la création ? Oui. Est-ce qu'en France il y a beaucoup de subventions et de mécanismes fiscaux pour la création d'entreprises ? Oui. Et même pour l'innovation ? Oui. Mais qu'est qui se passe quand l'entreprise atteint une certaine taille, quand elle s'est développée, quand elle recherche des capitaux ? Alors et cela est la règle du marché il y a un certain nombre de fonds qui achètent ces entreprises et des entrepreneurs qui considèrent que le temps est venu de la plus-value. Je ne reviens pas sur ce sujet mais cela a été, à un moment, un débat entre nous. Ne blâmons pas les entrepreneurs qui font ce choix. Blâmons ceux qui ne sont pas capables d'offrir à ces entrepreneurs, une occasion d'aller plus loin, ou avec d'autres entrepreneurs de changer la taille de l'entreprise. Cela est la responsabilité de l'Etat

responsabilité de l'Etat.

Voilà ce que ces ambitions portent, bien plus que ces sept secteurs que nous avons identifiés. Parce que c'est, en soi, une vision que nous devons donner à nos compatriotes. Tout à l'heure, Arnaud MONTEBOURG évoquait le risque. Oui, cette démarche est également un risque. J'ai été élu suffisamment de temps pour savoir qu'il y a un nombre d'inventeurs invraisemblable dans notre pays, parfois avec des idées invraisemblables. Chacun pense qu'il a révolutionné, à un moment, la science. Ils y viendront, ces porteurs de projets. Il faudra leur faire bon accueil, parce qu'il faut croire à ceux qui ne restent pas dans les barrières, ou derrière les barrières traditionnelles.

Mais il y aura des projets qui n'iront pas au bout. Et alors, est-ce un mal ? Dans un laboratoire comme dans une entreprise, le fait même de participer peut être une étape vers le succès. Je suis certain que beaucoup de projets, même ceux qui ne seront pas dotés, pourront, dans le cadre qui leur a été proposé, avoir une chance de trouver d'autres partenaires financiers que simplement l'Etat à travers les investissements d'avenir.

Enfin, je crois à cette démarche. Pourquoi ? Parce qu'ici nous avons été capables de faire un consensus : dans votre Commission, au-delà dans la communauté des entrepreneurs, des chercheurs, y compris même au plan mondial. Nous avons été capables de définir des grandes priorités d'avenir. Dans un pays comme la France, il y a un besoin, sûrement plus grand que dans d'autres pays, d'une construction commune, d'un idéal partagé, de grands projets, qui ne sont pas d'ailleurs qu'industriels, ils peuvent être scientifiques, culturels, sportifs. On a besoin, un moment, de se retrouver derrière une idée qui va nous emporter, qui va nous élever, qui va nous rendre conscients de l'histoire que nous portons. On a besoin d'idées qui, un moment, nous font rêver. La France, plus que d'autres, car la France a la prétention, à tort ou à raison, de faire avancer le monde.

Cette démarche est utile, rien que l'idée même de ce concours : offrir cette possibilité d'inventer notre avenir. Je souhaite que le Parlement puisse débattre également de ces grandes priorités, que les partenaires sociaux puissent y être associés, parce que nous devons retrouver une volonté de dépassement, une envie de progrès, un espoir de conquête.

Le progrès, c'est une notion qui se perd tellement : beaucoup de nos concitoyens trouvent que c'est difficile, qu'il y a même des domaines où il y a des régressions. Il faut reprendre le chemin du progrès. Le progrès ce n'est plus une ligne droite où on irait d'un point à un autre. Ce n'est pas la ligne que trace l'Etat. L'Etat doit dessiner une ligne d'horizon vers le progrès. Nous devons mobiliser toutes nos forces, tous nos atouts pour y parvenir. C'est l'idée du concours. Le concours, c'est un bon mot car c'est à la fois une sélection et même temps c'est concourir, c'est-à-dire contribuer, contribuer au succès.

Je suis sûr qu'aujourd'hui, c'est le succès que nous préparons ensemble.

Merci.